

D-K9

DC-5

ICTR-98-41-T
Exh. D-K 9
Tendered on: 18/11/2002.
E.

PROCÈS VERBAL DU CONSEIL DE
SÉCURITÉ À BYUMBA
DU 24 MARS 1993

JUDICIAL RECORDS/ARCHIVES
RECEIVED
ICTR

2002 NOV 18 P 12:35

K0086515

PROCES VERBAL DU CONSEIL DE SECURITE DU
24 MARS 1993.

A. Ordre du jour

- 1- Sécurité et Retour de la population dans la zone neutre.
- 2- Sécurité dans les camps des déplacés.
- 3- Programme de formation auto défense civile
- 4- Divers.

B. Participants

1. BIZIMANA Augustin Préfet et Président de la réunion
2. MUHIRE Aloys S/Préfet de Préfecture
3. RUTAYISIRE Sophonie S/Préfet de Préfecture
4. NIRERE Béatrice S/Préfet de Préfecture
5. NKIKO Faustin S/Préfet de Préfecture
6. UWANYILIJURU G. S/Préfet de NGARAMA
7. SEZIKEYE Juvénal S/Préfet de KINIHIRA
8. Lt Colonel KABILIGI Commandant O.P.S BYUMBA
9. Major HATEGEKIMANA C/O MINADEF
10. Représentant de la Gendarmerie
11. Bourgmestre de TUMBA, CYUNGO, BUYOGA, KIBALI, NGARAMA, GITUZA.

C. Réunion proprement-dite

La réunion a commencé ses travaux à 11 hoo du matin avec les sujets à l'ordre du jour.

1° Sécurité

En général la Préfecture de BYUMBA a beaucoup de problèmes de sécurité depuis Octobre 1990. Aujourd'hui il ne nous reste que les communes RUTARE, GITI, MURAMBI, MUHURA qui ne sont pas touchées par la guerre.

La guerre a fait que BYUMBA soit divisé en 2 parties.

-1ère partie = Zone de guerre

2ème partie = RUTARE, GITI, MURAMBI, MUHURA.

Zone de guerre

La population s'est déplacée vers différents ^{camps} constitués surtout après l'attaque du 8.2.1993. Il y a une zone occupée par le F.P.R et une zone dite neutre ainsi qu'une zone d'insécurité contrôlée par les forces armées rwandaises.

- a) Zone occupée par le F.P.R = une grande partie de quelques secteurs de KIBALI, NGARAMA, MUKARANGE, BWISIGE.
- b) Zone dite neutre = Il s'agit des terrains occupés par le F.P après l'attaque du 8/02/1993. Ce sont les communes CYUNGO, TUMBA, BUYOGA, KIBALI, NGARAMA, BWISIGE.

C) Zone d'insécurité

La population s'est déplacée et a laissé le terrain aux FAR. Il s'agit d'une partie de KIBALI, BUYOGA, KINYAMI, GITUZA, la zone avoisinant celle des combats. C'est dans cette zone qu'on constate les pillages effectués par les mauvais militaires ou la population qui retourne pour chercher à manger. Les autorités Préfectorales en collaboration avec les autorités militaires ont pris les mesures de limiter la circulation des véhicules dans cette zone. Il faut une permission de la Préfecture ou du Bourgmestre pour accéder dans cette zone. Ceci limite le transport du matériel pillé. Il est demandé à tout le monde de renseigner les cachettes des objets pillés.

Zone non occupée

- Il ne reste que 4 à 5 Communes de BYUMBA qui n'ont pas été déplacées suite à la guerre, mais elles ont accueilli les déplacés en masse.
- Il y a des problèmes de surpopulation qui causent l'insécurité dans la dite zone.
- On assiste plutôt aux conséquences du multipartisme mal interprété aux conséquences de la guerre comme les vols à main armée, des violences, recrudescence du banditisme etc....

Sécurité dans les camps des déplacés

Il y a beaucoup de problèmes dans les camps mais il convient d'insister sur la mise en fonction de la structure d'encadrement de ces camps. Il faut ensuite que le recensement de la population déplacée soit correct et vite achevé. Ceci pourra améliorer la distribution des vivres dans les camps puisqu'on constate des détournements journaliers qui troublent la sécurité des déplacés.

Retour de la population dans la zone neutre

- Le GOMN a donné des communiqués de presse invitant la population déplacée à retourner dans cette zone tampon quoi qu'il n'est pas compétent. Le Gouvernement Rwandais doit se prononcer à ce sujet et donner des instructions précises aux autorités Préfectorales et Communales. Il faut signaler que la dite zone est inhabitable.
- Elle est minée
- Pas d'encadrement administratif
- Pas de sécurité et autorités chargées de l'assurer
- Pas de soins de santé car infrastructures détruites et personnel médical sans sécurité
- Pas de statut de cette zone qui doit être démilitarisée
- Les habitations de la population sont détruites.

La réunion a recommandé ce qui suit:

- Limiter les mouvements de la population dans cette zone.
- Donner une pièce autre que la carte d'identité aux déplacés qui veulent aller chercher à manger (supplément à l'aide alimentaire de la Croix-Rouge Rwandaise)
- Déterminer les couloirs qui seront communiqués à la population. Ces couloirs seront contrôlés aux départs et aux entrées par FAR
- Il faut sensibiliser la population à ne pas fréquenter cette zone. Il faut montrer les risques (mines, maladies, absence d'aide de la C.R.R?, manque d'encadrement administratif, socio-sanitaire, menaces et autres exactions du FPR). Les réunions des Bourgmestres dans ce sens s'avèrent nécessaires. Celui qui ne voudra pas y croire supportera tous les dangers à ces risques et périls.

2° Programme de Formation à l'auto-défense civile

Nous avons reçu du MINADEF 500 armes et les avons distribués aux communes MURAMBI, BWISIGE, NGARAMA, GITUZA, KINYAMI, RUTARE, KIBABUYOGA Une partie de la population a été formée par les policiers communaux appuyés par les militaires de l'OPS Byumba. Chaque secteur et cellule devait assurer sa sécurité étant donné que les policiers sont insuffisants.

Il a été formé ± 1000 paysans mais les armes viennent d'être retirées suite à la décision du conseil du gouvernement.

En effet, certaines communes n'avaient pas suivi les recommandations de la Préfecture dans la distribution de ces armes à la population. Il s'agissait à la base de renforcer la police Communale dans les Secteurs et les Cellules. L'idée a été mal perçue. Le Ministère de l'Intérieur et du Développement Communal avec son service de police Communale est prêt à aider les communes à renforcer sa police communale par la population bien organisée et bien formée au maniement des armes.

3° Divers

a) Problèmes de pillage

- Certains militaires toute catégorie confondue se sont adonnés au pillage quelque fois même en abandonnant leurs positions militaires
- Le MINADEF a instauré une commission qui a commencé à les punir sévèrement. Il est demandé à toutes les autorités de signaler les cas de pillage et les cachettes des biens pillés
- Les autorités préfectorales et militaires ont limité la circulation des véhicules dans certaines zones de Byumba pour éviter le transport

b) Rumeurs dans la C.I.C.R.

Il y a des rumeurs qui circulent comme quoi les camions de la C.I.C.R. auraient chargé les haricots et les armes du FPR pour les stocker à Kigali. Ces rumeurs ne sont pas fondées car on a vérifié l'origine et le rapport montre que c'est faux.

c) Heures de couvre-feu .../...

Suivant les décisions du Conseil Préfectoral de sécurité le couvre-feu commence à 6h00 pour se terminer à 5h00 du matin. Ces heures semblent ne pas être respectées et les conséquences sont énormes. Il faut le rappeler à la population et punir les coupables.

d) Commerce des cabarets

Les cabarets des centres comme RUKOMO, CYURU, BYUMBA, RUSUMO, RWAFAANDI sont fermés à cause de l'insécurité. Cette mesure a diminué la délinquance dans ces centres. L'exemple doit servir d'autres.

e) Circulation des automobiles dans la zone des combats

Le Préfet a pris une mesure de limiter la circulation des véhicules dans la zone des combats pour éviter le transport des objets pillés ou même des éléments qui peuvent nuire à la sécurité de la population. Il faut une autorisation du Préfet ou du Bourgmestre concerné. Les taxis s'arrêtent à Gaseke du côté de Byumba à Murambi du côté du Mutara.

Retour dans la zone tampon

Etant donné que nous ne contrôlons pas la dite zone il faut empêcher la population de l'occuper définitivement sans statut, sans administration, sans service de sécurité, de santé, l'éducation et.... (Les conditions de sécurité ne sont pas réunies ni aux autorités ni à la population).

Il faut donner une pièce d'identification des déplacés de guerre quand ils vont chercher le supplément à la ration. L'autorité Communale en collaboration avec l'autorité militaire créer des couloirs pour faciliter à ceux qui veulent s'approvisionner en nourriture de complément à la ration de la C.R.R.

.../...

Il faut sensibiliser cette population pour nous renseigner sur les activités du FPR dans la dite zone tampon.

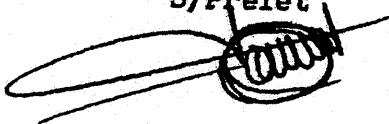
Pour la sécurité des camps de déplacés de guerre il faut améliorer le système d'encadrement administratif et procéder d'urgence au recensement des déplacés. Ce recensement facilitera aussi la bonne distribution des aides alimentaires.

Problèmes divers

Se référer aux conclusions et recommandations supra-citées.

Le rapporteur

NKIKO Faustin
S/Préfet



Le Président

BIZIMANA Augustin
Préfet de Préfecture

